



MAIRIE DE NANÇAY

18330

Téléphone : 02.48.51.81.35

E-mail : mairie@nancay.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 03 AVRIL 2025

DÉLIBÉRATION N°2025_04_012

**Nombre de conseillers en
exercice : 14**

Présents : 10

Votants : 11

Date de la convocation :
28/03/2025

Date d'affichage :
28/03/2025

**OBJET : Fonds de solidarité
pour le logement**

L'an deux mille vingt-cinq
le trois avril à dix-neuf heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Nançay,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire.

Présents : Mesdames BOUGIS BOUHOURS FONTENY LE BEUF MARY
Messieurs BAILLY LEFEVRE PERRIER RAGOBERT URBAIN

Excusés : Madame GUÉRU, Monsieur BONNOT ;

Absents : Messieurs BARRÉ IMBAULT.

Secrétaire : Madame BOUGIS.

Madame GUÉRU a donné pouvoir à Madame BOUGIS.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
décide de verser la somme de 300.00 € au titre du Fonds de Solidarité pour le
Logement pour l'année 2025.

Le Maire est chargé de signer la convention que lui transmettra le Conseil
Départemental du Cher.

Fait à Nançay, le 04 avril 2025

La secrétaire,

Le Maire,

Murielle BOUGIS.

Alain URBAIN.

Délibération mise en ligne sur le site de la Commune le 04 avril 2025.

Certifié exécutoire

Reçu en préfecture ou en Sous-
Préfecture le :

Publié ou notifié le :